

# SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Imagerie vague 2 – SONS IMG RIS va2 et SONS IMG DRIMbox vague 2

Webinaire « bons de commande et service de calcul »

24/04/25

Agence du Numérique en Santé / Agence de Services et de Paiement



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

# Ordre du jour



1. Parcours de financement : vue synthétique
2. Les modèles de bons de commande RIS et DRIMbox :  
<https://www.asp-public.fr/aides/financement-lequipement-segur-du-numerique-en-sante-vague-2>
3. L'enrôlement anticipé au guichet Imagerie va2 de l'ASP
4. Le service de calcul des tranches de financement :  
<https://segurnum.fr/app/imagerie#/imagerie>

# Parcours de financement synthétique – prestation principale



**Ce parcours concerne tous les fournisseurs, qu'ils soient eux-mêmes éditeurs de la solution référencée ou distributeur**



# Parcours de financement synthétique – prestation principale



Etapes indicatives jusqu'à la demande d'avance

Etape	Détail	Ressources
<b>1 Préparation</b> <i>Actions à réaliser une fois avant la première commande</i>	Réaliser l'enrôlement anticipé sur le portail ASP	<a href="https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/">https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/</a>
	Définir le BDC sur la base des modèles Possibilité de soumettre le BDC à l'ASP pour contrôle	<a href="https://www.asp-public.fr/sites/default/files/content/aides/documents/Segur/Model es de bons de commande IMG RIS et DB Vague2.docx">https://www.asp-public.fr/sites/default/files/content/aides/documents/Segur/Model es de bons de commande IMG RIS et DB Vague2.docx</a>
	Définir la grille tarifaire, sur la base de l'AF	<a href="https://industriels.esante.gouv.fr/sites/default/files/media/docuement/AF-IMG-RIS-Va2.pdf">https://industriels.esante.gouv.fr/sites/default/files/media/docuement/AF-IMG-RIS-Va2.pdf</a> <a href="https://industriels.esante.gouv.fr/sites/default/files/media/docuement/AF-IMG-DB-Va2.pdf">https://industriels.esante.gouv.fr/sites/default/files/media/docuement/AF-IMG-DB-Va2.pdf</a>
	Tester le JSON	<a href="https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/">https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/</a>
<b>2 Etablir et faire signer le devis. Etablir et faire signer le bon de commande</b> <i>la date de signature du bdc par le Client ne peut être antérieure de plus de 120 jours à la date de dépôt du dossier complet de référencement</i>	Créer un compte d'accès au service de calcul	<a href="https://segurnum.fr/app/imagerie#/imagerie">https://segurnum.fr/app/imagerie#/imagerie</a>
	Récupérer les identifiants des structures et les AM des médecins libéraux concernés par la commande. Si besoin vérifier la validité des FINESS et RPPS dans l'annuaire santé	<a href="https://annuaire.sante.fr/">https://annuaire.sante.fr/</a> Télécharger des extractions ou interroger par API : <a href="https://esante.gouv.fr/produits-services/annuaire-sante">https://esante.gouv.fr/produits-services/annuaire-sante</a>
<b>3 Déposer la demande d'avance</b> <i>Pas de dépôt avant référencement de la solution</i>	Calculer le montant sur la base du service de calcul.	<a href="https://segurnum.fr/app/imagerie#/imagerie">https://segurnum.fr/app/imagerie#/imagerie</a>
	Avant la première demande : obtenir le référencement Ségur va2 et l'habilitation opérateur PSC Déposer la demande d'avance et le JSON	<a href="https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/">https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/</a>



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# MODÈLES DE BONS DE COMMANDE



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

# Rappel des conditions de financement portant sur les clients



Référence appels à financement : [AF IMG RIS va2](#) et [AF IMG DB va2](#)

Un client correspond à une personne morale, identifiée par un SIREN, ayant une activité de radiologie et / médecine nucléaire non nulle en 2023. Le client peut-être :

- Un établissement de santé public ou privé. Il dispose d'un FINESS juridique et d'1 FINESS géographique par site.
- Un cabinet libéral de radiologie ou de médecine nucléaire, quelle que soit sa forme juridique (SEL, GIE, SCM, SCP, SCI, etc.).

## Unicité du financement SONS-IMG-RIS va2

- Un seul financement, donc une seule commande, par Instance logicielle de RIS.
- 1 AM ne peut apparaître que dans une seule commande RIS.
- Le FINESS géographique d'un établissement de santé ne peut faire l'objet que d'une seule commande RIS pour une activité donnée (radio ou mn ou les 2).

## Unicité SONS-IMG-DB va2

- **Une seule commande par client éligible, donc par SIREN.**
- 1 seule commande DRIMbox par PACS.
- 1 AM ne peut faire l'objet que d'une seule commande.
- Le FINESS géographique d'un établissement de santé ne peut faire l'objet que d'une seule commande.

Cependant, rien n'empêche de déployer plusieurs DRIMbox chez un même client, dans le cadre d'une même commande.

Une instance logicielle RIS ou une DRIMbox peut être partagée par plusieurs clients. Dans ce cas, chaque client doit compléter et signer le même bon de commande. Le plafond de financement doit prendre en compte tous les FINESS G et AM à la fois.

# Consignes d'utilisation des modèles de bon de commande

Disponibles sur le [site de l'ASP](#) dans la rubrique Couloir Imagerie (RIS, DB), onglet Documents

## Les bons réflexes à connaître :

- Votre bon de commande sera lu par un lecteur optique, le respect de :
  - l'ordre des informations ;
  - le principe des cases à cocher ;
  - l'utilisation des tableaux ;

est primordial pour faciliter l'instruction de votre dossier.

- Les informations communes à tous les clients sont regroupées sur une même page (P2).
- Les informations par client sont divisées par page (1 client = 1 page). Une signature est attendue par client.

C2 – Usage restreint



**CAS RIS : un ou plusieurs clients**  
**Bon de commande**

*Le bon de commande exemple contient toutes les informations obligatoires pour le dispositif Sécour. L'éditeur est libre d'ajouter des éléments et d'adapter sa mise en forme.*

*Afin de faciliter votre compréhension, les mentions obligatoires sont en **bleu**. La présence de ces mentions est contrôlée automatiquement par lecteur optique, il est important de veiller à leur lisibilité lors de la transmission des documents à l'ASP.*

*Il est fortement recommandé d'utiliser le modèle de bon de commande ci-dessous afin de faciliter l'instruction de votre demande.*

*Dans tous les cas, il est important de respecter l'ordre des informations du bon de commande, notamment pour les signatures, qui doivent rester distinctes par client et ne pas être regroupées en fin de document.*

**IDENTIFICATION DU BON DE COMMANDE**

Référence de l'appel à financement : AF-IMG-RIS-Va2  
Numéro du bon de commande – (information : référence du bon de commande chez l'éditeur) : .....  
Date d'émission du bon de commande : .....

**FOURNISSEUR**

Dénomination sociale : .....  
N° de SIRET : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Responsable de la transaction : .....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

1

# Zoom sur informations sur les clients et aides de minimis

La personne morale est le propriétaire de l'instance logicielle.

Le tableau sur les aides de minimis correspond à :

- Une date d'attribution au format JJ/MM/AAAA
- Un montant alloué

Les lignes peuvent être dupliquées autant de fois qu'il y a d'aides.

Dans le cas où une instance correspondrait à plusieurs clients SIREN , les éléments doivent être dupliqués pour chacun des clients.

Les aides de minimis indiquées doivent être celles perçues hors du financement Ségur.

## INFORMATIONS SPÉCIFIQUES À CHAQUE CLIENT (à dupliquer pour chaque client concerné par cette commande)

CLIENT N°1 :					
Nom de la structure	SIREN	Nom du représentant légal	Téléphone	Mail	La structure a-t-elle perçu des aides de minimis relevant du règlement 2023/2831 <sup>2</sup> (hors financements Ségur vague 1), dans les 3 ans précédant la signature de ce bon de commande ?

Si la structure a perçu des aides de minimis, merci de compléter le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Montant

**Informations pour le calcul du financement (à indiquer pour chaque client) :**  
Remplir une ligne par établissement de santé ou médecin libéral concerné.

Nom de l'établissement de santé ou du médecin libéral	FINESS Géographique <i>(si Etablissement de santé)</i>	RPPS <i>(si médecin libéral)</i>	Numéros d'AM <i>(si médecin libéral)</i> <i>Peut contenir plusieurs numéros d'AM pour un même médecin</i>	Activité adressée par l'instance logicielle <i>(radiologie, médecine nucléaire ou mixte pour un établissement)</i>

Le JJ/MM/AAAA  
Pour cette structure, indiquer dans la case supérieure le nom de la structure et de son représentant légal dument habilité à signer.

Nom de la structure	Nom du représentant légal	Signature

# Zoom sur le scénario d'installation

## Points clés RIS

- Esclave des identités : conditionne le barème de financement. Ceci signifie que la qualification INS est déléguée au RI/GAM de l'établissement
- Demi-connecteurs déployés sur demande du client :
  - le demi-connecteur RIS-DRIMbox (HL7 ORU/MDM + appel contextuel) est nécessaire au fonctionnement de la DRIMbox. La DRIMbox fait l'objet d'un financement dédié mais le demi-connecteur RIS DRIMbox doit être commandé lors de la commande RIS car c'est un composant du RIS, même si le projet DRIMbox n'a pas encore débuté.
  - Le demi-connecteur téléradiologie (flux entrant dans le RIS HL7 ORU/MDM, flux sortant du RIS HL7 ORM) doit être commandé si le service ou le cabinet travaille avec une plateforme de téléradiologie.

## Point clé DRIMbox

- Doivent être précisés dans le scénario d'installation :
    - DRIMbox en mode natif dans le PACS
    - DRIMbox exploitant une connexion DICOM préexistante en lien avec une fonction de diffusion web (à destination des patients ou des professionnels de santé)
- } Dans les 2 cas, la prestation principale est obligatoirement une prestation « mise à jour »

# Zoom sur le montant des prestations

Les n° d'AM des libéraux et FINESS géographiques des établissements concernés par la commande

Les n° d'AM des médecins libéraux et FINESS géographiques des établissements de santé permettent de déterminer le nombre d'exams annuels de référence qui détermine à son tour la tranche de financement et ainsi le plafond autorisé.

## 1 ligne par établissement et par médecin concerné par le RIS ou la DB.

Nom de l'établissement de santé ou du médecin libéral	FINESS Géographique (si Etablissement de santé)	RPPS (si médecin libéral)	Numéros d'AM (si médecin libéral) <i>Peut contenir plusieurs numéros d'AM pour un même médecin</i>	Activité adressée par l'instance logicielle (radiologie, médecine nucléaire ou mixte pour un établissement)
Dr XXXXX		12345678912	511782349; 512345945; 512387934	radiologie
CH de YYY	123456789			mixte

Indiquer les FINESS géographiques des établissements de santé publics ou privés, hors structure libérale de type GIE.

Un médecin possède un numéro d'Assurance Maladie par lieu d'exercice libéral.

Pour chaque médecin, indiquer les numéros d'AM des lieux d'exercice concernés par la commande.

Un médecin libéral ne peut être radiologue et médecin nucléaire.

Indiquer « mixte » pour un établissement dont les 2 activités radio et médecine nucléaire sont couvertes par la commande.

# Zoom sur le montant des prestations

## Présenter le montant des prestations

Montant de la Prestation Ségur pris en charge par l'Etat au titre du Ségur de la santé :

Description de la prestation	Montant HT	Taux de TVA applicable	Montant de la TVA	Montant TTC
Prestation principale Nouvelle acquisition Ou, Prestation principale Mise à jour DB				
Prestation secondaire (indiquer le montant maximum sur toute la durée de la prestation) <sup>3</sup>				
Montant Total				

Montant de la prestation  
secondaire calculé sur les 3 ans  
et avec l'hypothèse d'une valeur  
PERF égale à 1.

Les montants HT et TTC ne peuvent dépasser les montants plafonds indiqués dans l'AF. Ces plafonds dépendent :

- De la tranche (A à H) du nombre d'examens annuels de référence produits par l'Instance logicielle. **La tranche est donnée par le service de calcul, en fonction de tous les AM et FINESS G de la commande. Inutile de récupérer le nombre d'examens.**
- Et, pour la prestation principale, du type de prestation principale (mise à jour ou nouvelle acquisition pour la DB, mise à jour vague1 ou mise à jour vague1 + vague2 pour le RIS)



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# L'ENRÔLEMENT ANTICIPÉ



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

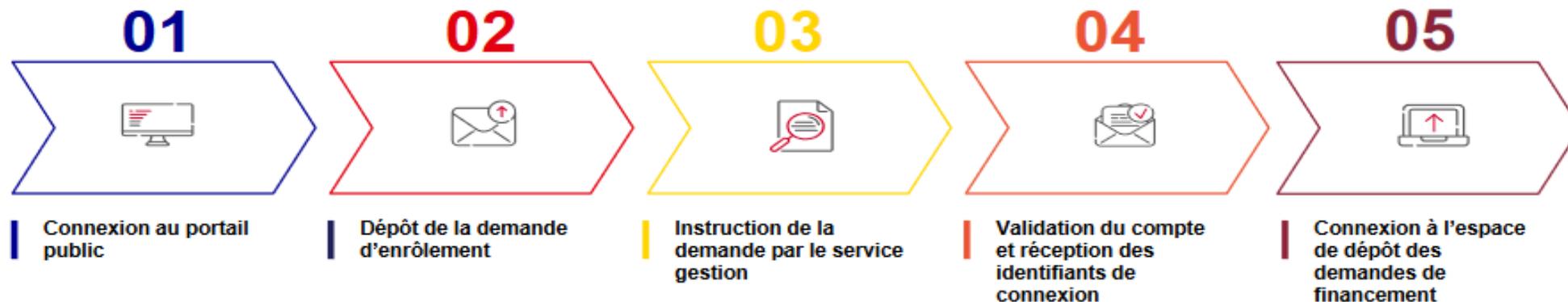
# L' enrôlement anticipé au portail SEGURNUM de l'ASP

En attendant le référencement de votre logiciel auprès de l'ANS, **vous pourrez réaliser un enrôlement anticipé (initial ou complémentaire) au portail SEGRUNUM l'ASP, à partir de mi mai 2025**

- Si vous n'avez pas encore de compte sur le portail SEGUR numérique de l'ASP, vous déposez une **demande d'enrôlement initial**.
- Si vous possédez déjà un compte sur le portail SEGUR numérique ASP, vous déposez une **demande d'enrôlement complémentaire** (comptes utilisés pour les dépôts de demandes vague 2 inclus – toutefois si un changement est intervenu au niveau du représentant légal ou du dépositaire, il convient d'informer au préalable l'ASP via le formulaire de contact).

**A la fin du processus d'enrôlement, vous aurez accès à votre compte privé sur le portail de l'ASP, à partir duquel vous pourrez déposer des demandes de financement. Si vous possédez déjà un compte ASP, vous pouvez utiliser ce dernier pour déposer vos demandes d'enrôlement vague 2.**

**Attention : Si vous possédez plusieurs numéros ANS vague 2, au moins un premier enrôlement vague 2, qu'il soit initial ou complémentaire, doit avoir été validé par les services de l'ASP avant de pouvoir déposer les suivants.**



# Les avantages de l'enrôlement anticipé



Avec un enrôlement anticipé validé par l'ASP, il est possible de :

- Se connecter et de naviguer sur le portail SEGURNUM ;
- Consulter les données liées à l'enrôlement ;
- Utiliser le simulateur privé des JSONs ;
- Utiliser l'outil de vérification du format des pièces justificatives ;
- Déposer une demande d'enrôlement complémentaire.

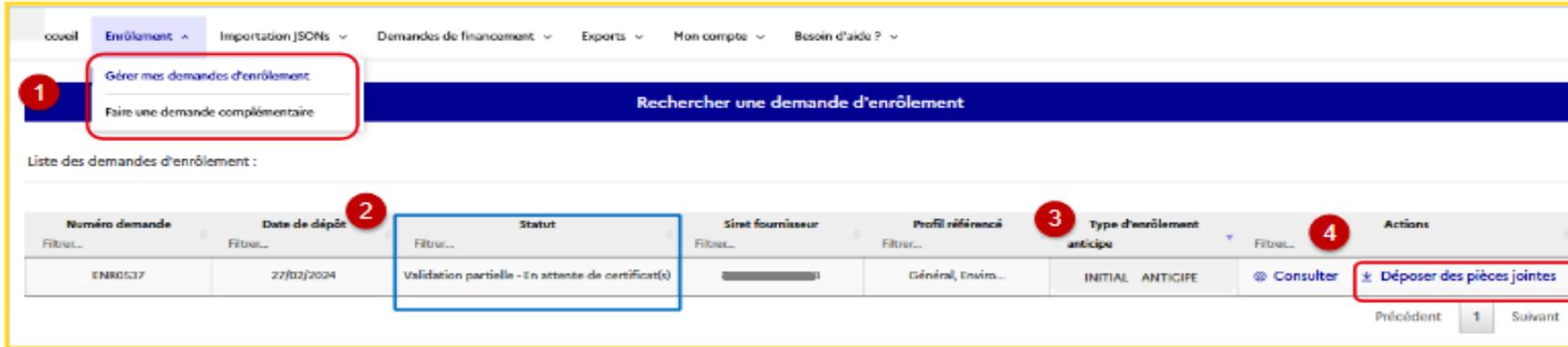
***Il n'est pas possible de déposer une demande de financement tant que l'enrôlement anticipé n'est pas validé.***

Afin de pouvoir déposer des demandes de financement, l'enrôlement anticipé doit être finalisé :

Sur le portail SEGURNUM, via la demande d'enrôlement anticipé, le champ de dépôt du certificat de référencement ANS est possible, lorsque le référencement a été validé par l'ANS.

# L'enrôlement anticipé pas à pas

## Finaliser un enrôlement anticipé – Accéder à la demande d'enrôlement



couvel Enrôlement Importation JSONs Demandes de financement Exports Mon compte Besoin d'aide ?

1 Gérer mes demandes d'enrôlement  
Faire une demande complémentaire

Rechercher une demande d'enrôlement

Liste des demandes d'enrôlement :

Numéro demande	Date de dépôt	Statut	Siret fournisseur	Profil référencé	Type d'enrôlement	Actions
ENR0537	27/02/2024	Validation partielle - En attente de certificat(s)		Général, Envim...	INITIAL ANTICIPÉ	Consulter Déposer des pièces jointes

Précédent 1 Suivant

- Se connecter au portail privé, renseigner l'identifiant et le mot de passe, valider.
- Sur la page d'accueil du portail ASP Ségur numérique, sélectionner "Enrôlement" puis "Gérer mes demandes d'enrôlement"
- Sélectionner la demande d'enrôlement anticipé à finaliser : elle apparaît au statut "Validation partielle – en attente de certificat(s)"
- Cliquer sur "Déposer des pièces jointes" pour accéder à l'écran détaillant la demande d'enrôlement, et déposer le certificat de référencement. Importer le document et cliquer sur "Terminer mon dépôt". A l'apparition de la pop-in, confirmer.
- La demande d'enrôlement anticipé passe au statut "certificat de référencement à valider" et est ensuite instruite par l'ASP.



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# SERVICE DE CALCUL



**Financé par  
l'Union européenne**  
NextGenerationEU

# Objet du service de calcul

## Le service de calcul permet de déterminer la tranche de financement

- **Sur la base des AM des médecins libéraux et FINESS G des établissements de santé** publics ou privés (hors activité libérale), **renseignés dans les tableaux en dernière page des modèles de bons de commande.**
- **sans avoir besoin de connaître le nombre d'actes des clients** et quelle que soit la prestation et le SONS
- Il permet aussi de vérifier l'existence d'une activité non nulle en 2023 de radiologie et/ou de médecine nucléaire des établissements et médecins libéraux concernés par la commande.

## Les résultats du service de calcul font foi.

- Le résultat du service de calcul appliqués aux N° d'AM et FINESS G indiqués dans la commande est contrôlé par l'ASP pour vérifier le respect des plafonds.
- ➔ **Il est donc fortement recommandé de l'utiliser pour établir les devis et la commande.**

## Le service de calcul s'utilise à la maille d'une commande :

- Tous les AM et FINESS G de la commande doivent être pris en compte dans un seul calcul (séparés par un point-virgule).
- Les résultats fournis ne s'ajoutent pas :  $A + A$  n'est pas forcément égal à  $B$ .
- Un coefficient multiplicateur 5 est appliqué sur le nombre d'actes de médecine nucléaire.

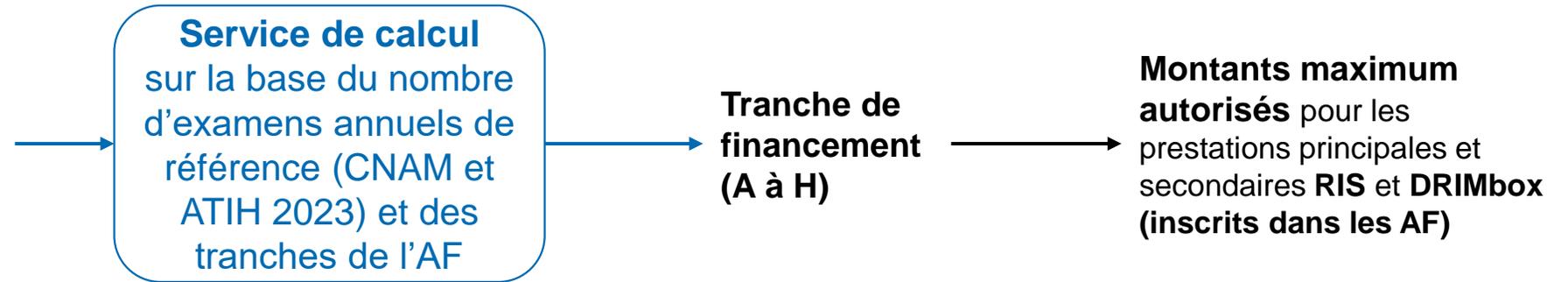
# Présentation du service de calcul de la tranche de financement



<https://segunum.fr/app/imagerie#/imagerie>

Demander un accès : [contact@segunum.fr](mailto:contact@segunum.fr)

- **N°AM** des médecins libéraux
- **N°FINESS géographique** des établissements de santé
- Pour chaque cabinet / établissement : type d'activité (radio et / ou médecine nucléaire) couverte par l'instance logicielle.



Nombre d'Examens annuels de référence produits par l'Instance logicielle	Tranche
1 – 15 000	A
15 001 – 30 000	B
30 001 – 60 000	C
60 001 – 120 000	D
120 001 – 240 000	E
240 001 – 480 000	F
480 001 – 960 000	G
960 001+	H

Tranche	Nombre d'Examens annuels de référence produits par l'Instance logicielle	Montant plafond Prestation principale « Mise à jour DB »		
		(€ TTC) TVA à 20%	(€ TTC) TVA à 8,5%	(€ HT)
A	1 – 15 000	4 815,00 €	4 353,56 €	4 012,50 €
B	15 001 – 30 000	8 560,00 €	7 739,67 €	7 133,33 €
C	30 001 – 60 000	13 503,40 €	12 209,32 €	11 252,83 €
D	60 001 – 120 000	20 028,26 €	18 108,89 €	16 690,22 €
E	120 001 – 240 000	28 000,00 €	25 200,00 €	23 400,00 €
F	240 001 – 480 000	36 000,00 €	32 400,00 €	30 000,00 €
G	480 001 – 960 000	44 000,00 €	39 600,00 €	36 600,00 €
H	960 001+	52 000,00 €	46 800,00 €	43 800,00 €

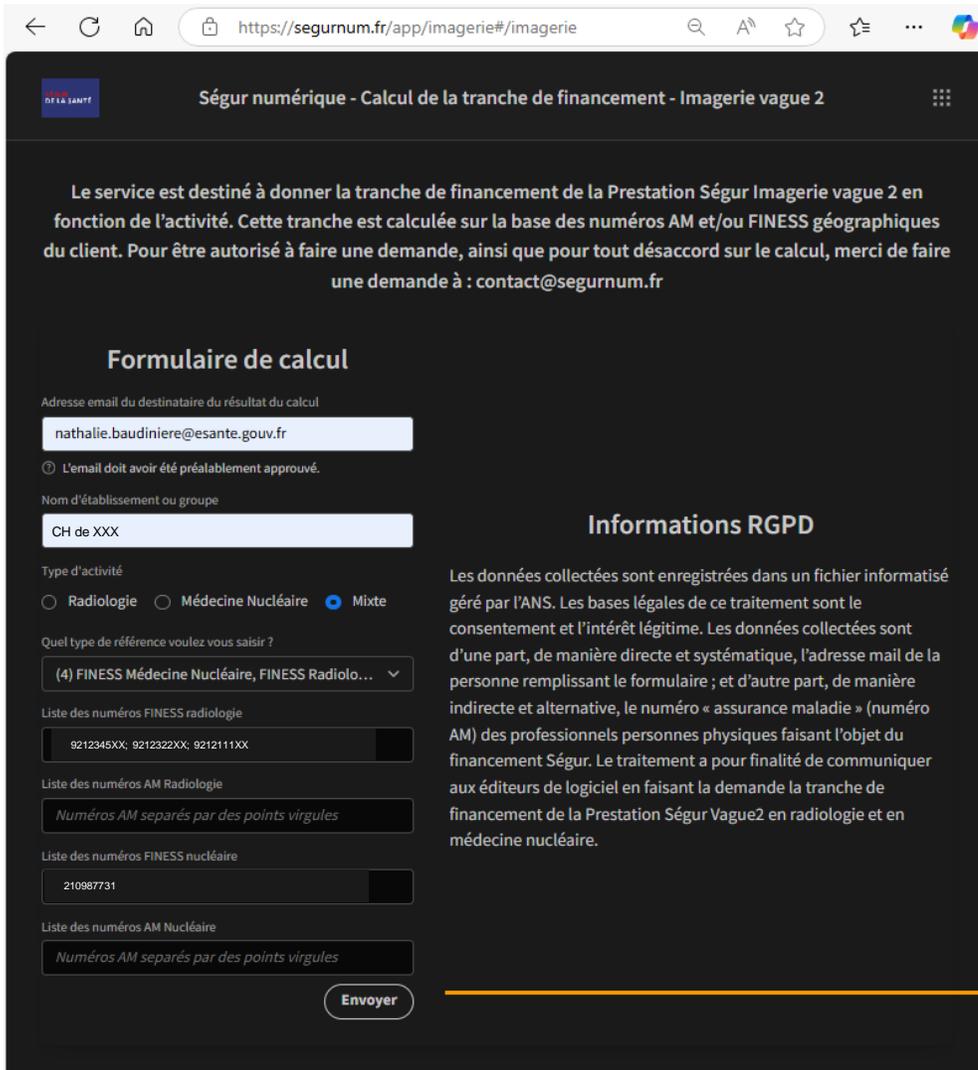
  

Tranche	Nombre d'Examens annuels de référence produits par l'Instance logicielle	Montant plafond Prestation principale « Nouvelle acquisition DB »		
		(€ TTC) TVA à 20%	(€ TTC) TVA à 8,5%	(€ HT)
A	1 – 15 000	6 165,00 €	5 574,19 €	5 137,50 €
B	15 001 – 30 000	10 960,00 €	9 909,67 €	9 133,33 €
C	30 001 – 60 000	17 289,40 €	15 632,50 €	14 407,83 €
D	60 001 – 120 000	25 643,66 €	23 186,14 €	21 369,72 €
E	120 001 – 240 000	36 672,10 €	33 157,74 €	30 560,13 €
F	240 001 – 480 000	51 229,78 €	46 320,26 €	42 691,48 €
G	480 001 – 960 000	70 445,40 €	63 694,38 €	58 704,50 €
H	960 001+	95 810,95 €	86 629,07 €	79 842,46 €

# Présentation du service de calcul

## Consignes :

- Réaliser un seul calcul par commande en prenant en compte tous les AM et FINESS G de la commande.
- Si un établissement présente la double activité (radiologie + médecine nucléaire), indiquer son FINESS G dans les 2 champs : radiologie et médecine nucléaire.



Le service est destiné à donner la tranche de financement de la Prestation Ségur Imagerie vague 2 en fonction de l'activité. Cette tranche est calculée sur la base des numéros AM et/ou FINESS géographiques du client. Pour être autorisé à faire une demande, ainsi que pour tout désaccord sur le calcul, merci de faire une demande à : [contact@segurnum.fr](mailto:contact@segurnum.fr)

### Formulaire de calcul

Adresse email du destinataire du résultat du calcul

L'email doit avoir été préalablement approuvé.

Nom d'établissement ou groupe

Type d'activité  
 Radiologie  Médecine Nucléaire  Mixte

Quel type de référence voulez vous saisir ?

Liste des numéros FINESS radiologie

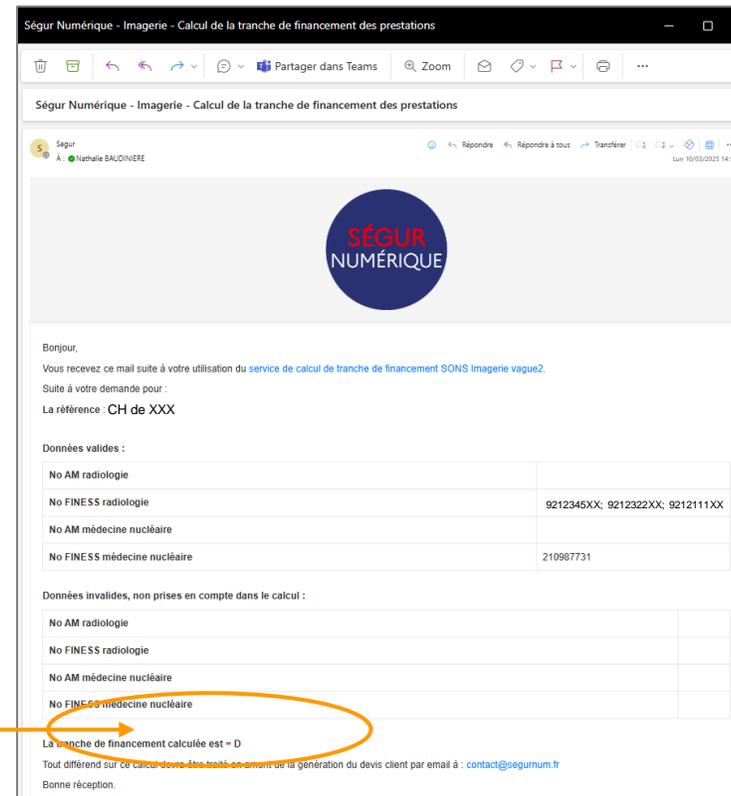
Liste des numéros AM Radiologie

Liste des numéros FINESS nucléaire

Liste des numéros AM Nucléaire

### Informations RGPD

Les données collectées sont enregistrées dans un fichier informatisé géré par l'ANS. Les bases légales de ce traitement sont le consentement et l'intérêt légitime. Les données collectées sont d'une part, de manière directe et systématique, l'adresse mail de la personne remplissant le formulaire ; et d'autre part, de manière indirecte et alternative, le numéro « assurance maladie » (numéro AM) des professionnels personnes physiques faisant l'objet du financement Ségur. Le traitement a pour finalité de communiquer aux éditeurs de logiciel en faisant la demande la tranche de financement de la Prestation Ségur Vague2 en radiologie et en médecine nucléaire.



Ségur Numérique - Imagerie - Calcul de la tranche de financement des prestations

Bonjour,

Vous recevez ce mail suite à votre utilisation du [service de calcul de tranche de financement SONS Imagerie vague2](#).

Suite à votre demande pour :  
La référence : CH de XXX

Données valides :

No AM radiologie	
No FINESS radiologie	9212345XX; 9212322XX; 9212111XX
No AM médecine nucléaire	
No FINESS médecine nucléaire	210987731

Données invalides, non prises en compte dans le calcul :

No AM radiologie	
No FINESS radiologie	
No AM médecine nucléaire	
No FINESS médecine nucléaire	

La tranche de financement calculée est = D

Tout différend sur ce calcul devra être traité en amont de la génération du devis client par email à : [contact@segurnum.fr](mailto:contact@segurnum.fr)

Bonne réception.

*Les AM et FINESS erronés ou inexistants sont indiqués dans le mail de résultat et ne sont pas pris en compte dans le calcul.*

Exemple de rendu – les données sont fictives



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# QUESTIONS / RÉPONSES



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MERCI !**



**Financé par  
l'Union européenne**  
NextGenerationEU